

4^{ème} CONGRES DE LA FNME- CGT MONTPELLIER 22 AU 25 MARS 2010

RAPPORT DE LA COMMISSION MANDATS ET VOTES

Jean-Alain BARRIER

Cher(e) s Camarades,

J'ai à charge de vous présenter le rapport de la commission mandats et votes. Le rôle de cette commission est de s'assurer que la représentation au congrès est bien conforme à nos statuts.

C'est pour ces raisons que la commission soumet à l'approbation du congrès dans ce rapport le nombre de voix disponibles dans le congrès. Le vote de ce rapport par le congrès est donc un vote qui valide l'ensemble des décisions du congrès comme légitime pour tous nos syndicats CGT.

Diapo n° 1

Commençons par faire le point sur l'état de nos forces organisées. Pour l'année 2009 à l'ouverture de notre 4^{ème} Congrès, les cotisations réglées au 28 février 2010 par les syndicats à Cogétise représentent **55 606 FNI**. A noter que le nombre de syndiqués enregistrés dans Cogitiel est inférieur. Il porte sur **49 052 FNI**. Il y a donc un manque de **6 177 FNI**, dans Cogitiel privant ces syndiqués au droit à l'information CGT où ils sont affiliés, de la Fédération, des Unions Départementales et de la Confédération. Egalement privés de toutes formations syndicales mis à disposition par nos structures, ainsi que sur la qualité des éléments de connaissance. Un exemple : seulement 30 000 syndiqués ont l'information car près de 20 000, par faute de mauvaises adresses, ne reçoivent pas, par exemple le journal mensuel CGT, sans parler des autres éléments d'information qui nous empêchent d'établir des statistiques fiables.

Les **55 606 FNI**, au sein de notre Fédération se répartissent comme suit :

- **22 594 FNI** actifs CGT soit **40,6 %**,
- **7 104 FNI** CGT UFICT soit **12,8 %**,
- **25 908** Retraités et veuves soit **46,6 %**.

Quant à la représentativité hommes, femmes, les femmes représentent **22 %** des syndiqués, les hommes **78 %**.

Lors de notre 3^{ème} congrès tenu à Lille, nous enregistrons **69 285 FNI**, soit une perte de **13 679** syndiqués en **3** ans.

Au congrès de Biarritz, nous avons décidé collectivement de nous doter des moyens nécessaires pour un syndicalisme plus fort, plus démocratique, plus efficace. Force est de constater que nous n'avons pas atteint les objectifs fixés, pire notre rapport de force s'affaiblit depuis le congrès de Grenoble. Alors qu'au niveau confédéral, nous sommes parvenus à enrayer l'érosion des forces organisées et cela depuis 1990.

Notre Fédération ne se situe pas dans cette dynamique, même si nous n'enregistrons qu'un certain nombre de syndicats sont en progrès, comme dans la branche Energie Atomique et dans certains syndicats des IEG.

Pour enrayer cette érosion de la syndicalisation, cela nécessite un travail en profondeur. Nous devons dépasser les constats et nous mettre sérieusement sur ce chantier en établissant un état des lieux des salariés de l'énergie par département, par région, issus des trois Branches ainsi que les filiales et de la sous-traitance.

Nous devons réfléchir aussi comment pouvons-nous mettre en commun les moyens syndicaux pour permettre en proximité de réaliser le renforcement. Il en va aussi de l'avenir de certains syndicats, comme par exemple dans la Branche Mines où, faute de relève due au vieillissement de la population minière, nous allons à la disparition pure et simple de nombreux syndicats, avec toutes les conséquences que nous pouvons imaginer en termes de perte de syndiqués.

Concernant le nombre d'adhésions, nous en recensons sur **3** ans (2007, 2008, 2009) **3 287**. Celles-ci se répartissent comme suit : **2 101** CGT, **324** CGT UFICT, **862** UFR. Ces adhésions portent essentiellement sur la Branche IEG et la Branche Energie Atomique.

Le Congrès aura à prendre des axes de travail concrets pour travailler sur la question du développement de la CGT.

Diapo n°2

Dans le cadre des statuts adoptés à notre dernier Congrès à Lille, **367** syndicats sont affiliés à notre Fédération et étaient en droit de participer aux travaux de notre congrès. Ces **367** syndicats représentent **50 073 voix**.

359 syndicats sont présents à ce congrès. Ainsi, le congrès dispose de **49 903** voix pour voter.

Diapo n°3

Ils sont représentés par :

376 délégués issus des syndicats CGT.

83 délégués issus des sections syndicales retraités et veuves.

93 délégués issus des syndicats CGT UFICT.

Diapo n°4

Les délégué(e)s présent(e)s sont **552** au total. Ils (elles) se répartissent comme suit :

488 issus de la Branche IEG.

45 issus de la Branche Mines.

19 issus de la Branche Energie Atomique.

Ils sont **469** actifs, et **83** retraités et veuves.

Parmi les délégués, **267** participent à leur 1^{er} Congrès fédéral soit **48 %** (ils étaient **140** soit **20 %** des délégués à Lille).

Diapo n°5

La répartition des délégués par sexe : **101** femmes et **451** hommes.

La commission exécutive préparatoire au congrès avait fixé comme objectif un nombre de **229** femmes disposant d'un mandat de délégué délibératif à ce congrès. L'objectif est loin d'être atteint puisque nous enregistrons seulement **101** femmes

présentes soit **18,3 %**. Je rappelle que nous comptons au congrès de Lille **146** déléguées femmes soit **20 %** des délégués. Je dois souligner que cette question a fait débat avec les syndicats lorsque nous faisons le point sur cette question. Si certains syndicats se sont bien appropriés cette démarche, d'autres en ont fait totalement abstraction, en particulier en ne posant pas le débat collectif dans leur CE. Cette question fondamentale de la place de la femme dans notre activité doit être abordée lors des travaux.

Concernant la représentativité des jeunes, là aussi nous sommes en difficulté. Lors de la préparation de notre congrès, la CEF avait arrêté l'objectif de **125** jeunes de moins de 30 ans. Or, ils représentent à l'ouverture de ce 4^{ème} Congrès **42** délégués, très loin de l'objectif fixé. Je dois souligner que de nombreux camarades ont fait part lors de diverses réunions qu'il n'était pas juste de considérer la tranche d'âge des jeunes à moins de 30 ans. Si nous prenons en compte ces remarques, en considérant que l'âge le plus approprié est de moins de 35 ans comme ceci a été suggéré, force est de constater qu'en portant la tranche d'âge à 35 ans ce n'est pas mieux. En effet, nous n'arrivons même pas à atteindre l'objectif fixé pour les moins de 30 ans, avec **102** délégués de moins de 35 ans soit **18,5 %** des délégués présents.

Pour comparaison, au congrès de Lille, les jeunes de moins 35 ans représentaient **20 %** des délégués.

Diapo n°6

La répartition des délégués par âge à ce congrès représente :

39 délégués de moins de 30 ans soit **7,4 %**

53 délégués de 31 à 35 ans soit **10 %**

305 délégués de 36 à 55 ans soit **58 %**

61 délégués de 56 à 60 ans soit **11,6 %**

9 délégués de plus de 60 ans soit **13 %**

Ces chiffres ne prennent en compte que les **527** délégués ayant renseigné leur date de naissance sur la fiche du délégué.

En ce qui concerne les délégués présents à ce congrès, comme d'ailleurs l'ensemble de nos syndiqués, beaucoup reste à faire en termes de formation syndicale.

Regardons un peu de plus près notre engagement dans la formation qui est essentiel pour mener au mieux notre activité, même si les éléments que je vais donner ne sont que des estimations, faute de remontées précises d'information des syndicats qui ne permet pas de donner un état des lieux précis.

Si on s'en tient qu'au niveau de formation syndicale d'accueil et au niveau de formation de niveau 1, on constate qu'à peine 20 % des délégués ont suivi la formation syndicale d'accueil et 34 % le niveau 1, alors que la charte syndicale adoptée au 47^{ème} Congrès confédéral dit que chaque syndiqué a le droit de recevoir ce type de formation.

Par contre, lorsqu'on est sur des formations plus spécialisées comme les CHST ou ECO CE, pratiquement tous nos élus suivent ces formations. Ce qui tendrait à nous faire dire que nous privilégions plus ce type de formation que celles liées à l'activité de base de notre syndicalisme. Là aussi, nous avons un défi à relever.

Voilà, mes Cher(e)s Camarades, les éléments que j'étais chargé de porter à votre connaissance.

Pour conclure, comme il est de tradition dans la CGT, ce rapport ne serait être complet sans que nous prenions le temps de saluer nos camarades, jeunes, plus anciens pour leur attachement et engagement à la CGT.

J'appelle à venir me rejoindre à la tribune, la plus ancienne et le plus ancien d'entre nous :

La camarade **Blanche BELLANGER**, 75 ans, syndiquée depuis **1958** issue du syndicat mineur du Nord Pas de Calais.

Le camarade **Eugène LE MOING**, 81 ans, syndiqué depuis 1946 issu du syndicat retraités EDF GDF SAINT BRIEUC.

Ils représentent tous deux l'avenir de la CGT.

J'appelle également à venir nous rejoindre :

La camarade **Magalie GUEVEL**, 23 ans, syndiquée depuis 2010 issue du syndicat EDF CAEN

Le camarade **Morgan DOUARIN**, 23 ans, syndiqué depuis 2008 issu du syndicat EDF VERSAILLES.

Je vous demande de les saluer comme il se doit.

Je passe maintenant la parole au président qui va soumettre ce rapport au vote.
Bons travaux à vous toutes et tous.